

Le nouveau

TRABEC FLASH

Bulletin d'information périodique n° 257 – 23/09/2019



Les liens internet contenus dans ce document « papier » sont actifs sur le site www.villeylesec.fr



Un distributeur automatique de pain dans le village !

Au début de l'été nous avons engagé des discussions avec le gestionnaire de plusieurs distributeurs automatiques de pain dans le toulois. Ses explications sur le fonctionnement et le mode de gestion ont convenu à l'équipe municipale. La décision d'installer un distributeur avant la fin de l'année a été prise. L'automate a été livré et installé sur le parking dans la rue de Maron.

Démarrage envisagé dans le courant du mois d'octobre.

A noter dans vos agendas

Conseil municipal	Vendredi 27 septembre	Salle du conseil – 20h30
Don du sang	Mercredi 16 octobre	Chaudeney sur Moselle – Salle Maurice Bouchot - 16h00 – 19h30

Marché d'automne – Stationnement rue du fort le 29 septembre

Afin de faciliter la circulation lors du 8ème marché d'automne organisé par le Foyer Rural, La Citadelle et Radio Déclic, le stationnement sera interdit sur les trottoirs des deux côtés et la chaussée de la rue du fort le dimanche 29 septembre de 6 à 19 heures. Les habitants sont invités à stationner leur(s) véhicule(s) sur la plateforme, sur les parkings derrière le cimetière et sur les parkings matérialisés pour la manifestation.

NB : ne pas stationner SVP le long de la voie ferrée, ni dans le chemin vers le dépôt des déchets verts. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Ouverture de la chasse en forêt

La saison de chasse a ouvert le 15 septembre. Le calendrier des jours de chasse des communes proches de Villey-le-Sec est consultable sur le site de la Fédération des chasseurs de Meurthe & Moselle www.FDC54.com (saisie en ligne=>calendriers=>Pour les autres usagers de la nature... cliquer sur [ICI](#)=>sélectionner la zone 14=>saisir le nom de la commune).

L'ACCA de Villey-le-Sec chassera les week-ends et les jours fériés. La zone chassée sera affichée à la porte de la mairie.

Promeneurs, coureurs et cyclistes, consultez les dates de chasse avant de vous rendre en forêt.

Graines de tournesol

Thomas Colin a récolté les tournesols dans ses parcelles du Chemin de Pierre et du Chemin Blanc. Il autorise les habitants du village à ramasser les têtes et les graines tombées au sol pour donner aux oiseaux dans vos jardins.

Travaux dans le chemin derrière la rue de Toul

Les travaux de réfection du chemin derrière la rue de Toul se dérouleront les 26 et 27 septembre prochains. Tous les véhicules stationnés dans le chemin devront être enlevés pendant ces deux jours. Nous remercions à l'avance les habitants et propriétaires des véhicules.



Don de sang

Les Donneurs de sang de la Boucle de la Moselle vous invitent à donner votre sang lors de la prochaine collecte organisée par l'EFS, le mercredi 16 octobre à la salle Maurice Bouchot de Chaudeney sur Moselle de 16 h à 19h30.

Gestion des déchets - Bilan de la qualité du tri

Le service environnement de la CC2T a communiqué le bilan de la quantité et de la qualité du tri dans notre commune, à partir des chiffres des collectes de 2018 et de la qualité du tri des 12 derniers mois :

	Villey-le-Sec	Moyenne ensemble CC2T
Verre	21.80 tonnes soit 52.66 kg/habitant/an, 1 collecte toutes les 3 semaines.	35.23 kg / habitant / an
Emballages recyclables et papier	25.13 tonnes d'emballages recyclables et papiers, soit 60.70 kg/habitant/an ; 1 collecte par semaine.	62.04 kg / habitant / an
Totaux	46.93 tonnes collectées, soit 113.36 kg / habitant / an	97,27 kg / habitant / an

Nous sommes très au-dessus de la moyenne pour le verre mais en dessous pour les emballages et le papier. La qualité du tri est bonne : aucune non-conformité n'est à relever.

Nous avons « acquis » le geste de tri pour le verre. Poursuivons pour les emballages et le papier.

La CC2T va distribuer un dépliant concernant les bons gestes en matière de collecte sélective et de consommation durable.

Les informations relatives à la collecte, au tri puis au traitement des déchets sont aussi disponibles en mairie et sur le site internet de la [CC2T](#) (pages Déchets des particuliers).



Label Villes et Villages Fleuris

Le jury régional est passé cet été pour apprécier le fleurissement, les démarches entreprises et les réalisations de la commune et des bénévoles.

Le jury a décidé de maintenir les deux fleurs de la commune pour les trois prochaines années.

Cette décision récompense le travail des employés de la commune, des bénévoles et de tous ceux qui fleurissent et rendent notre village agréable ! Un grand merci à chacun !

Commission jeunesse : projet d'aménagement de l'aire de loisirs

Mardi 17/9 la commission a réuni les adolescents (Aloys, Matthias, Emma, Eva, William et Christophe). Les animateurs de la commission ont présenté les projets d'aménagement élaborés à partir des besoins exprimés par les jeunes, en expliquant les choix techniques et les prix. La commission a validé la poursuite du projet. Prochaines étapes : choix des entreprises et vote du conseil municipal.

Préfecture de Meurthe et Moselle – Prolongation de l'arrêté de limitation de certains usages de l'eau

Les arrêtés préfectoraux portant limitation d'usages de l'eau, en raison de l'épisode actuelle de sécheresse, sont prolongés jusqu'au 1er novembre 2019.